

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE VACHERESSE

Le C.M.J.V. c'est quoi ?

C'est une instance de jeunes âgés de 11 à 17 ans, résidents de Vacheresse et désireux de participer à la vie locale.

Son rôle :

Le C.M.J.V. vous permet :

De vous rapprocher des institutions locales, de mieux connaître le fonctionnement de la mairie, de rencontrer le Maire et les élus référents pour échanger avec eux

- De faire des propositions de réalisation dans des domaines divers (citoyenneté, transport, culture, loisirs, environnement...) et d'émettre des avis sur les projets municipaux concernant les jeunes.
- D'exprimer vos attentes et vos remarques sur ce qui se passe (ou pas) à Vacheresse
- D'échanger et débattre entre vous, vous informer sur des sujets qui vous interpellent
- De participer à la vie de la commune, manifestations, animations....

Son fonctionnement :

Le C.M.J.V. est élu pour deux ans renouvelables. Il se réunit en présence d'un ou plusieurs élus référents de la commune une fois tous les deux mois.

Des commissions peuvent être constituées en fonction de thèmes choisis.

A l'issue des élections du C.M.J. V., une réunion de prise officielle de mandat aura lieu en présence du Maire et des élus du Conseil Municipal qui permettra une rencontre réciproque et un rappel des enjeux du Conseil Municipal des Jeunes.

Sur le terrain :

Les Jeunes Conseillers sont invités, au même titre que les Elus du Conseil Municipal à participer aux temps forts de la vie locale, étant ainsi acteurs de l'actualité de la commune et représentants de la jeunesse et de l'avenir de Vacheresse.

Le C.M.J.V. t'intéresse ? :

Il suffit de remplir et signer le bulletin d'inscription et de le retourner en Mairie par courrier ou mail avant le MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026.

Renseignements : Françoise MARTIN Maire Adjointe 06.80.48.45.55